XXX

XXX

XXX

Objet : Votre possibilité de solliciter un rendez-vous de liaison et une visite médicale de pré-reprise

 Angers, le XXX,

Vous êtes en arrêt de travail depuis le XX/XX/XX, soit depuis plus de 30/xx jours.

Conformément aux dispositions de la loi santé au travail du 2 août 2021, vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de solliciter un rendez-vous dit de « liaison ».

Nous serions respectivement présents à cet échange ainsi que le service de prévention et de santé au travail. Cet échange vise à vous informer que vous pouvez bénéficier :

* d’actions de prévention de la désinsertion professionnelle ;
* d’une visite de pré-reprise, dans l’hypothèse où le retour à votre poste de travail serait anticipé,  en sollicitant directement la médecine du travail, votre médecin traitant ou le médecin conseil de l’Assurance maladie ;
* et de mesures d’aménagement de votre poste et de votre temps de travail, le cas échéant.

Si vous en manifestez le souhait, le référent handicap de l’entreprise, à savoir xxx pourrait aussi se joindre à l’échange pour vous informer sur le sujet.

Aussi, si vous souhaitez bénéficier de l’organisation de ce rendez-vous de liaison, lequel pourrait se tenir pendant votre arrêt de travail, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part par mail à l’adresse xxx@vyv3.fr, en précisant, le cas échéant, si vous souhaitez qu’y participe le référent handicap.

Pour votre information, les coordonnées du médecin du travail sont :

Organisme :

Nom du médecin :

Adresse :

Tel :

Mail :

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint un document recensant les différents services de soutien existants auxquels vous avez accès, en tant que salarié de l’entreprise (accompagnement social, psychologique et en termes de logement).

Restant à votre disposition pour tout complément d’information, nous vous prions de croire, XXX, à l’expression de nos sentiments les meilleurs.

XXX

Responsable RH